



# Rencontre pour la promotion de la coopération décentralisée entre la France et la Colombie

Bogotá, le 12 octobre de 2016

*Rencontre organisée par Cités Unies France, la Fédération Colombienne de Municipalités, le Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, l'Agence Française de Développement et l'Agence Présidentielle de Coopération Internationale de Colombie, en étroite collaboration avec l'Agence de coopération et d'investissement de Medellín et l'aire métropolitaine, l'Alliance euro-latino-américaine de coopération entre villes (AL-Las) et l'Université du Rosario, dans le cadre du 5<sup>ème</sup> Congrès mondial de Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU), réalisé du 12 au 15 octobre 2016.*

*Universidad del Rosario, Bogotá, D.C. – Colombie*

*Le 12 octobre 2016*





## I. Réunion de travail

*Universidad del Rosario, Aula Santo Tomás, Bogotá, D.C. - Colombie  
12 octobre 2016, de 11h à 13h*

*Cette rencontre, qui s'est déroulée à l'Universidad del Rosario, dans le cadre du 5<sup>ème</sup> Congrès Mondial des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), devait identifier les facteurs clefs permettant de favoriser la coopération décentralisée entre la France et la Colombie. Il a donc été question de définir des objectifs et d'enclencher une réflexion entre les différents acteurs de la coopération décentralisée. Etaient présents des représentants de dix-neuf institutions (des gouvernements nationaux, des collectivités territoriales et des organisations non-gouvernementales des deux pays). Cette assemblée s'est réunie autour d'un objectif commun : promouvoir et favoriser les initiatives permettant une meilleure articulation de la coopération décentralisée.*

### Participants :

#### **L'Agence Présidentielle de Coopération Internationale de Colombie (APC)**

- M. Andrés Uribe, Directeur de gestion des demandes de coopération internationale
- Mme Carolina Gámez, Directrice des demandes.
- M. Santiago Molina, Représentant des aspects multilatéraux.

#### **Ambassade de France**

- M. Victor Abecassis, chargé de mission représentant le conseiller de coopération.

#### **Agence Française de Développement (AFD)**

- M. Maurice Bernard, Directeur de l'AFD pour la Colombie et l'Equateur.
- Mme Natalia Cárdenas, Chargée de mission AFD – Paris.
- M. Pierre Jamin, Chargé de projets – AFD Colombie.
- Mme Diane Le Roux Restrepo, Chargée de relations avec les gouvernements locaux.
- M. Bruno Charles, Coordinateur régional pour la Colombie AFD – Paris.

#### **Agence de coopération et d'investissement de Medellín et l'aire métropolitaine (ACI)**

- Mme María Luisa Zapata Trujillo, Sous-directrice pour la gestion de la connaissance.

**Fédération Colombienne de Municipalités (FCM)**

- Mme Mónica Rubiano Gamboa, Représentante.
- Mme Rosa Elvira Díaz : Représentante.
- Mme Luz Andrea Díaz : Représentante.

**Municipalités colombiennes**

- M. César Cristian Gómez Castro, Maire – Ville de Popayán.
- M. Julián Alberto Hernández, Secrétaire à l'industrie et au tourisme – Ville de Duitama.
- M. Alejandro Pérez Ortiz, Conseiller du gouvernement et des affaires législatives.
- Mme Ingrid Villamizar, Secrétaire au développement – Ville de Floridablanca.
- Mme Elsa Ruth Hernandez Pineda, Conseillère juridique – Ville de Chiquiza

**Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI/DAECT)**

- Mme Marie-Laure Martial, Chargée de mission Climat, Agriculture, Développement durable, Europe, Coopérations transfrontalières.

**Alliance euro-latino-américaine de coopération entre villes (AL-Las)**

- Mme Paola Andrea Arjona Caycedo, Coordinatrice technique de la ville de Mexico.

**Associations de Régions de France (ARF)**

- M. Ariel Reyes Suarez, Chef de l'unité Services publics – Ville de Chiquiza

**Fédération Nationale de Départements de Colombie (FND)**

- Mme Ana María Aristizabal, Directrice adjointe.
- Mme Ana Helena Moncano, Conseillère rattachée à la coopération internationale.

**Cités Unies de France (CUF)**

- M. Jean- Louis Testud, Secrétaire général de Cités Unies France, Maire de Suresnes et Vice-Président du Conseil.
- Mme Felicia Medina, Chargée de mission Amérique Latine et Caraïbe.

- M. Benoît Faucheu, Président de la commission de développement durable et Vice-président de la Région Centre Val-de-Loire.
- M. Henri Rouille d'Orfeuil, Conseiller technique, gouvernance territoriale, sécurité alimentaire.
- Mme Valérie Nicolas, Conseillère des affaires internationales.

**Fondation Internationale, Recherche, Science et Développement (FINCID)**

- M. Álvaro Hoyos Ocampo, Directeur financier.

**Universidad del Rosario**

- Mme Sandra Liliana Olaya Barbosa, (modératrice), Professeur à la Faculté de Science Politique, Gouvernement et Relations Internationales de l'Universidad del Rosario.



## **Quelles sont les conditions indispensables pour établir des liens entre les collectivités françaises et colombiennes?**

Les principaux éléments mis en relief dans cette première partie sont :

Instaurer le principe de réciprocité entre les collectivités territoriales ; identifier les acteurs, les bonnes pratiques et les thématiques de chaque collectivité ; créer des stratégies de communication pour les collectivités territoriales colombiennes dans le cadre d'un agenda, afin de mettre en exergue leurs réalités et leurs forces.

### **1. Comprendre le rôle de la réciprocité**

Pour la représentante de l'Association de Régions de France (ARF), la réciprocité est fondamentale. La coopération décentralisée peut être mise en place quand les collectivités territoriales sont conscientes des avantages à court et long terme, mais aussi lorsqu'elle se trouve en dehors des agendas politiques du moment. Cela implique la décentralisation des compétences et des moyens de formation de la fonction publique territoriale, afin d'éviter la disparition des projets à la fin du mandat des élus.

Il est également essentiel d'améliorer la capacité de coordination de l'Etat, afin de favoriser la mise en relation des acteurs, non seulement entre les élus, mais aussi entre les universités, les entreprises, les associations, et les organisations non gouvernementales. Cette idée d'interaction coïncide avec le point de vue du Maire de la ville de Popayán, qui souligne le fait que les collectivités territoriales n'ont pas d'interaction avec les organismes de coopération. Par conséquent, il serait indispensable d'organiser des comités techniques pour exposer des initiatives locales répondant aux besoins de chaque collectivité. Cela permettrait de faire connaître les spécificités de chaque territoire et de construire ainsi des stratégies adaptées.

D'après l'APC, la promotion de la coopération décentralisée doit passer par une approche horizontale et de réciprocité. C'est la condition pour s'éloigner de l'image traditionnelle de l'aide officielle. Sur le plan général, cette coopération doit être conçue dans le cadre des Objectifs du

Développement Durable et tout particulièrement pour la réalisation des objectifs 11, « Villes et communautés durables », et 17, « Partenariats pour la réalisation des objectifs. » Au sein de cette coopération, il est primordial de prendre en compte les différentes capacités, problématiques, points forts et intérêts des partenaires. Il est également important de souligner le rôle des fédérations de municipalités et de départements colombiens qui connaissent le travail des acteurs. Cette expertise est indispensable pour l'organisation d'un calendrier permettant aux acteurs de travailler conjointement. L'APC a ainsi signé un accord de coopération avec le Ministère français des Affaires Etrangères et du Développement international, dont on espère qu'il sera concrètement mis en œuvre en 2017.

### **2. Identifier des thématiques et des bonnes pratiques des deux territoires**

La Région Centre Val de Loire attire l'attention sur la nécessité d'identifier des problématiques communes afin de construire des actions adaptées à chaque territoire. Le Maire de la ville de Duitama partage cette idée et ajoute qu'il est indispensable d'établir des priorités autour des intérêts de chaque collectivité. C'est à partir de ces priorités qu'un dialogue se construit de façon à organiser des actions spécifiques. En effet, même si les collectivités ont déjà identifié quelques points forts, tels que le tourisme, la protection de l'environnement ou le développement de l'industrie locale, il manque un regard externe capable de reconnaître de nouveaux sujets.

### **3. Développer le dialogue à différents niveaux**

L'Agence de Coopération de Medellin et de l'aire Métropolitaine (ACI) a souligné l'importance des échanges d'expérience sur des sujets prioritaires entre les différents acteurs. Ces échanges doivent se baser sur la bonne volonté politique et la capacité matérielle d'action conjointe, articulant les intérêts des différentes parties via des mécanismes de participation et de coopération. Pour ce faire, il est primordial d'identifier les priorités et les réelles capacités de promotion de ces échanges entre les collectivités souhaitant faire de la coopération décentralisée. Cela permettra d'anticiper les besoins, tout en s'appuyant sur des compétences techniques. Il est donc nécessaire d'avoir une équipe qui connaisse les acteurs et les partenaires et qui comprenne les priorités du développement local. Par l'élaboration de feuilles de route qui prennent en compte ces priorités, les municipalités pourront articuler les acteurs clés dans d'expériences conjointes de coopération internationale.

Un autre aspect mis en évidence par Cités Unies France (CUF) a été la nécessité de création d'espaces de rencontre, où les acteurs puissent se réunir et se connaître afin de mener à bien une coopération innovatrice et participative.

De son côté, la représentante du MAEDI/DAECT a attiré l'attention sur le lien entre les dynamiques locales et globales, mentionnant qu'il est nécessaire de répondre conjointement aux défis locaux identifiés dans des accords internationaux. Il est également essentiel d'identifier des valeurs communes dans la recherche de la paix en Colombie, et de relever les défis et les problèmes locaux communs dans la dynamique globale de l'humanisme et de ses valeurs.

#### **4. Travailler autour de stratégies de communication**

D'après l'Ambassade de France, il y a une méconnaissance de la Colombie en France, étant alors indispensable de construire une stratégie de sensibilisation et de communication. Une fois identifiés les acteurs, les thématiques, les alliés stratégiques et les territoires, c'est aux élus locaux de tisser des liens entre eux afin de travailler autour de cette méconnaissance et d'identifier des intérêts mutuels. Pour mener à bien ces stratégies de communication, les élus doivent être au centre de l'action. Ceux-ci doivent notamment aller à la rencontre de ses homologues lors de déplacements, tout en s'appuyant sur le soutien de l'Ambassade, du Ministère et des associations locales.

L'Agence Française du Développement (AFD) explique que le principal défi, c'est transformer l'image de la Colombie dans le monde, et notamment en France, afin de faire mieux connaître le pays et ses municipalités. D'ailleurs, au sein d'une coopération décentralisée, il est vital de bien connaître son partenaire. Pour l'AFD, l'année 2017 marque un contexte privilégié à la promotion de l'image de la Colombie en France, grâce à l'Année croisée France-Colombie et à l'adoption de l'Agenda pour la paix et le post conflit en Colombie.

#### **5. Établir un dialogue entre les gouvernements et fixer une feuille de route**

Dans leurs interventions, les associations de municipalités ont souligné le besoin d'établir un dialogue entre les gouvernements. La Fédération Nationale des Départements de Colombie (FND) partage le point de vue des collectivités, qui insistent sur la nécessité d'établir un dialogue avec les nouvelles autorités locales pour définir un nouvel agenda et pour identifier des lignes directrices sur le long terme. En outre, il est important de dialoguer avec les autorités locales françaises concernant leurs points forts. Cela permettrait d'identifier de bonnes pratiques et des expériences qui peuvent renforcer la coopération et amener à la construction d'une feuille de route.

En outre, CUF souligne le rôle fondamental des gouvernements nationaux et de la volonté politique des gouvernements français et colombien, dont le soutien s'est matérialisé par la signature de la lettre d'entente pour le développement de la coopération décentralisée. ❖

### ***Quels sont les défis à surmonter et comment chacun des acteurs peut-il contribuer ?***

Les actions clés mises en avant dans cette deuxième partie sont :

Maintenir l'équipe créée pour l'organisation du séminaire, intégrer les autres participants et élaborer des feuilles de route à court, moyen et long terme pour l'année 2017 ; Constituer une délégation colombienne de maires pour que le pays participe comme invité spécial au Congrès de Maires en France, dans le cadre de l'Année de la Colombie en France ; Organiser une coopération décentralisée sur la base du travail de terrain et connaître les territoires afin d'analyser les attentes et les réalités de l'échange de connaissances.

#### **1. Maintenir et agrandir l'équipe organisatrice du séminaire**

Le défi pratique consiste à maintenir l'équipe organisatrice et à l'augmenter avec les représentants présents afin de commencer à surmonter les difficultés identifiées. Pour que la coopération décentralisée fonctionne, il est impératif d'établir des fonctions, des rôles, et des équipes de travail. Au final, il faudra arriver à un **consensus** sur la façon dont le travail sera mené à l'avenir.

#### **2. Participer au Congrès des Maires de France**

CUF a proposé une action concrète qui pourrait se réaliser dans le cadre de l'Année de la Colombie en France : la participation d'une délégation de maires colombiens au Congrès des Maires de France en novembre 2017, qui rassemble près de 10 000 élus français. La délégation pourrait également profiter pour organiser une série de visites d'échange.



### 3. Faire de la coopération décentralisée un travail de terrain

Pour la Fédération Nationale de Municipalités (FCM), il est indispensable de faire un travail de plaidoyer sur l'importance de la coopération décentralisée, pas dans le sens économique, mais dans la valorisation des expériences acquises et des bonnes pratiques. En outre, la FCM propose de faire le lien entre les municipalités et créer des ateliers sur la thématique de la coopération internationale, tout en s'appuyant sur le travail de terrain.

### 4. Savoir à qui adresser les demandes de coopération

La FCM signale le défi d'appuyer les collectivités territoriales vers la coopération décentralisée, lorsqu'elle a aussi le rôle de rassembler plus de mille municipalités et de comprendre leurs besoins visant à les représenter à l'international. Même si la Fédération a essayé de monter des missions commerciales, il existe toujours une certaine méconnaissance en ce qui concerne les procédures de coopération décentralisée, **étant difficile de savoir à qui adresser les demandes de coopération**. Une réelle avancée serait la création d'une base de données avec les expériences de réussite, identifiant les acteurs potentiels, et recensant des contacts et des espaces de dialogue disponibles. Cependant, cela implique un travail difficile en matière de ressources économiques, notamment en frais de déplacement.

Le représentant de la Fondation scientifique internationale de recherche et de développement (FINCID) a attiré l'attention sur l'importance de travailler avec des **organisations non-gouvernementales présentes dans les territoires**, qui doivent être impliquées au sein de la coopération décentralisée.

### 5. Créer des espaces de rencontre afin de se connaître et de coopérer

Selon CUF, les contacts directs sont essentiels à l'établissement de partenariats. Le principal défi consiste ainsi à réaliser des rencontres entre les **autorités locales** des deux pays. La difficulté reste à convaincre les autorités locales, car ce sont eux qui décident de leurs déplacements. L'absence d'une telle volonté politique rend les avancées difficiles. Les rencontres doivent ainsi servir à la création de liens et d'opportunités de coopération et à éliminer les préjugés.

De son côté, l'AFD souligne que les relations ne doivent pas rester virtuelles, parce que cela ne suscite pas assez d'intérêt à se connaître et interagir. Pour ce faire, **les rencontres physiques sont indispensables**. L'un des moyens pour développer la coopération décentralisée est la réalisation de missions, traduites par les visites de maires français et des rencontres avec leurs homologues colombiens. Dans ce sens, l'ARF met en évidence **deux voies d'approche**. La première consiste à **définir à bien les besoins**, pour que chaque organisation puisse établir des priorités sur ce qu'elle veut apporter ou recevoir. Une deuxième voie, plus proactive, serait d'**identifier des sujets communs** à aborder à différents niveaux. Quelques uns ont notamment déjà été mis en évidence, comme la transition alimentaire ou le changement climatique. Cette approche thématique stimule davantage la rencontre et la création conjointe autour d'un thème qui intéresse aux deux parties impliquées.



Selon le maire de Popayán, la **construction de liens** à travers d'organismes de coopération internationale permet d'implémenter de nouvelles actions dans sa municipalité. Pour lui, réaliser de rencontres comme celle-ci entre les différentes associations est fondamentale. C'est le cas de Popayán notamment en ce qui concerne l'aménagement de l'espace et la création de solutions dans la sphère économique pour les déplacés à cause du conflit armé colombien.

Un autre défi est la construction d'un partenariat et la compréhension que coopérer est un sujet d'humilité, où les partenaires ont tant à donner qu'à recevoir. Cependant, bien que la base de la relation soit la réciprocité et que la Colombie ait une décentralisation semblable à la française, il faut comprendre que les deux systèmes politiques de représentation sont différents. En Colombie, les fonctionnaires sont choisis par les maires, et ne sont pas de fonctionnaires de carrière comme en France. Même s'il existe des différences, la cohabitation de ces deux systèmes doit être plus soutenable et durable.

Dans ce sens, pour l'APC il est fondamental de faire avancer la coopération décentralisée en **prenant en compte les différences organisationnelles, administratives et politiques des deux pays**, de façon à construire une relation durable. De ce fait, l'Agence propose d'agir en tant qu'entité coordinatrice, pour matérialiser cette coopération. L'Ambassade de France souligne pour sa part qu'il est fondamental de **réfléchir à la construction de mécanismes durables** de coopération, qui ne dépendent pas des élus du moment et qui soient structurales et systématiques, ou simplement une politique d'état.

## 6. Changer de paradigmes

- **Coopérer réciproquement**

Selon les expériences de l'Alliance euro-latino-américaine de coopération entre les villes (AL-Las), **les échanges doivent se faire de manière réciproque**, comme dans les nombreux cas de succès en Amérique Latine. Il est également nécessaire de **travailler conjointement, en réseau, en oubliant les logiques individuelles** et en identifiant de projets afin de les élaborer avec les collectivités territoriales. Cela rendra la gestion des ressources associées à la coopération plus efficiente et évitera la concurrence autour de celles-ci.

- **Mettre en relief les avantages de la coopération décentralisée**

Pour le chef d'unité de services publics de la ville de Chiquiza, le plus grand défi est de travailler main dans la main avec des maires et des élus et de les convaincre qu'une telle coopération est possible et avantageuse. L'ARF soutient cet argument, en expliquant qu'il est nécessaire de convaincre les autorités locales que **la coopération décentralisée est synonyme de développement territorial**.

- **Comprendre la coopération décentralisée en tant que connaissance transformatrice**

D'après les expériences d'AL-Las, on doit dépasser les représentations généralisées de la coopération en tant qu'une simple recherche de projets et de ressources financières. Il faut dépasser la logique des projets et passer à réfléchir à la

coopération décentralisée en tant qu'une stratégie qui doit être présente dans la planification du territoire et dans les politiques publiques sur le long terme.

Pour l'ACI, les principaux défis au niveau national sont, premièrement, **la responsabilité et la coresponsabilité** pour la promotion de la coopération décentralisée. Deuxièmement, le renforcement des municipalités afin de promouvoir des échanges et de **concevoir la coopération sous l'angle de la connaissance transformatrice et non pas sous l'angle du financement**. Actuellement, on observe un changement de paradigme en Colombie, puisqu'il s'agit d'un pays à revenu intermédiaire, mais avec d'inégalités dans le développement des territoires. Ainsi, les autorités locales françaises doivent en être conscientes et identifier les défis et les opportunités.

- **Changer de paradigme face au financement**

En ce qui concerne l'aspect financier, le secrétaire général de CUF rappelle qu'il est important **d'avoir les compétences permettant de collecter des fonds propres** et d'établir des relations multinationales en vue de financer la coopération, ce qui configure un changement de paradigme par rapport au financement. Il rappelle également le rôle de la coopération décentralisée dans l'échange d'expériences, la gouvernance et les bonnes pratiques. Pour lui, la coopération décentralisée est possible grâce à des expériences telles que la capacitation de la société civile, qui est capable de faire de la coopération avec ses propres ressources, **tout en évitant le modèle d'assistanat**.

### **7. Gérer le projet avec des éléments clés**

Selon la représentante de l'ACI, un dialogue permanent doit s'établir et **la capacité à cerner des projets est essentielle**, puisque de nombreuses collectivités françaises et colombiennes ont des thématiques et des problématiques en commun. Cela permettrait de créer des liens stratégiques à partir de 2017. D'ailleurs, **la création d'un agenda thématique** plus efficace est nécessaire autour du post-conflit, étant donné que la totalité de villes en Colombie n'a pas été priorisée dans cette thématique.

De son côté, la secrétaire d'Industrie et du tourisme de la ville de Duitama a souligné que la structuration de la

coopération décentralisée doit **tenir compte du facteur temps**. En effet, même si quelques projets se pérennisent, après la fin des mandats, les initiatives et projets souvent disparaissent et les ressources ne sont pas utilisées de manière optimale, menaçant la continuité de la coopération.

À la fin de la réunion, le secrétaire général de CUF rappelle le cadre de la COP 21 et COP 22 et des protocoles de Kyoto, qui fixent des accords globaux sur la protection de la planète et qui doivent être appliqués au niveau local. Afin de résoudre des problèmes autour de l'eau et de l'agriculture, par exemple, il est nécessaire de partager des connaissances et de renforcer des compétences techniques, ainsi que des ressources matérielles, économiques et humaines. La coopération décentralisée est essentielle à atteindre ces objectifs, puisque celle-ci permet l'émancipation des acteurs qui mettront en place les stratégies définies au niveau global dans le cadre local.

Enfin, il est important de comprendre que les déplacements des élus et des fonctionnaires à l'étranger sont des dépenses publiques utiles, puisqu'ils favorisent la co-construction et l'apprentissage mutuel. C'est pourquoi il est indispensable de convaincre les citoyens colombiens et français de la pertinence de ces missions. Ainsi, chaque ville et municipalité doit se compromettre à la mise en marche d'une coopération décentralisée pérenne, malgré la fin des mandats politiques, et qui doit être favorisée par l'État colombien. ❖



## II. Séminaire pour la promotion de la coopération décentralisée entre la France et la Colombie

*Université du Rosario, Aula Máxima, Bogotá, D.C.  
14h00 – 17h00*

**Discours de bienvenue: Monsieur Antonio Roveda Hoyos, Directeur de l'Extension et des Relations Interinstitutionnelles de l'Université du Rosario.**

Dans son allocution de bienvenue, Monsieur Roveda Hoyos encadre ce séminaire dans des contextes de la politique nationale et internationale. D'une part, il affirme que l'inauguration du Sommet mondial des gouvernements locaux et régionaux définira les agendas local et international du XXI<sup>e</sup> siècle. D'autre part, il signale l'importance de la Conférence Habitat III, à Quito, Équateur. Actuellement, les États ne sont plus les seuls interlocuteurs à prendre la parole, mais aussi les villes sont présentes à travers des discours, des intérêts et des

besoins propres. Il souligne également que cette vision de la Ville/Région est de plus en plus partagée en Colombie et en Amérique Latine. En effet, pour la ville de Bogota, elle occupe une place privilégiée dans l'agenda des prochaines années.

En outre, M. Roveda Hoyos présente l'Université du Rosario en tant que scénario important d'articulation, d'incitation et de promotion entre l'Université et le gouvernement français. Cette relation est importante pour plusieurs raisons : au delà des nombreuses universités et instituts français de renommée mondiale dans la science, l'art, la culture et la technologie, il existe une affinité culturelle stratégique et une vision commune du monde et de

l'éducation qui correspond aux valeurs de l'Université du Rosario. L'Université compte 45 conventions-cadre actives avec la France, dont 30 ont été signées avec des universités françaises de premier rang. Au cours de ces dernières années, plus de 300 étudiants français ont fait une partie de ses études à l'Université du Rosario et près de 300 de ses étudiants ont intégré des universités françaises.

Enfin, au nom des responsables de l'Université du Rosario, il souhaite un grand succès lors du séminaire, qui est conçu pour être un espace d'étude, de réflexion, d'échange de consolidation des relations.

### SÉANCE INAUGURALE

#### **Monsieur Jean-Marc Laforêt, Ambassadeur de France**

Monsieur l'Ambassadeur Jean-Marc Laforêt débute son intervention en retraçant son expérience en coopération décentralisée comme sous-directeur pour les Amériques au Ministère français des Affaires Étrangères, et en tant que consul à l'État de São Paulo au Brésil. Il souligne la volonté de l'Ambassade et le rôle de la coopération décentralisée dans les relations entre la France et la Colombie. Il indique que la coopération décentralisée reste faible, même si la coopération se fait dans plusieurs domaines, tels que l'universitaire, avec 3.800 étudiants colombiens en France et avec le travail de l'Alliance française de Bogota - l'un des réseaux les plus importants au monde. Cela est dû à la fois aux circonstances historiques et à la situation particulière du pays, étant donné que la Colombie se transforme rapidement dans les domaines économique, social et politique. Fait preuve de cette transformation les hauts et les bas de la semaine précédente au séminaire : notamment l'attribution du prix Nobel de Paix au Président Juan Manuel Santos et le « Non » au referendum pour la paix.

Il a rappelé que la Colombie traverse une conjoncture importante, et que la France, qui a toujours été aux côtés de la Colombie, devra être encore plus présente. Dans ce sens, en 2015, les présidents Juan Manuel Santos et François Hollande ont décidé de mettre en œuvre l'Année croisée France-Colombie en 2017, initiative qui cherche à rapprocher les deux pays. Le premier semestre débute le 16 décembre avec la visite du chancelier français Jean-Marc Ayrault. Le lancement de la saison de France en Colombie est marquée par « la Fête des lumières » à la place de Bolivar, organisée grâce à la coopération entre les villes de Lyon et Bogota. Jusqu'au 14 juin 2017, plus de 150 événements promouvant la France en Colombie auront lieu. En suite, à partir du mois de juin jusqu'à la fin de l'année, sera le tour de la saison de la Colombie en France.

Monsieur l'Ambassadeur a souligné l'importance de cette saison dans ce moment historique par lequel le pays traverse. C'est pourquoi on espère que le Président Santos participera à son lancement pour montrer le progrès réalisé dans les divers domaines, puisque l'image de la Colombie ne correspond pas à la réalité. En revanche, ce n'est pas le cas de la France, qui bénéficie déjà d'une image positive parmi la société colombienne. Néanmoins cette image est idéalisée, de sorte qu'il faudrait la mettre à niveau en matière de développement industriel, technologique et d'innovation. Pour la Colombie le défi est plus important. Pendant six mois, l'Année croisée servira de plateforme pour que le pays diffuse son image, ce qui sera un vrai point de départ pour la coopération décentralisée.

Il précise que lors de la visite de Manuel Valls en Colombie au mois de juin 2016 - première visite d'un premier ministre français au pays - une lettre d'intention a été signée afin de développer la coopération décentralisée. Même si la signature a pris plus de temps que l'on ne souhaitait, il convient de souligner des avancées significatives, telle que la coopération entre Paris et Medellin autour des sujets de mobilité. Par ailleurs, deux autres coopérations sont en création, l'une entre les villes de Crolles et Zapatoca, sur l'éducation et la jeunesse, et l'autre entre la ville de Manizales, au département de Caldas, et la ville de Tulle.

Enfin, l'ambassadeur a réitéré son appui afin de d'avancer plus rapidement et de tisser des liens humains entre les collectivités des deux pays, puisqu'il les conditions nécessaires au développement de la coopération décentralisée sont déjà remplies.

#### **Alejandro Gamboa, Directeur de l'Agence Présidentielle de Coopération Internationale de Colombie.**

Dans son intervention, M. Alejandro Gamboa, directeur de l'Agence Présidentielle de Coopération Internationale de Colombie, affirme que le but du séminaire est d'élargir les connaissances sur la coopération décentralisée et rapprocher les parties. Cela permettra de consolider des espaces d'échange et des relations plus étroites dans les différents domaines. Le thème central est le renforcement de la coopération décentralisée entre collectivités territoriales françaises et colombiennes, avec les territoires en tant que sujets principaux. Il précise que la construction de la paix est une question étroitement liée aux territoires, constituant des défis et des objectifs nationaux au sein de l'apprentissage entre les territoires. Par conséquent, on cherche à renforcer le processus dans les territoires à travers de la formation de leaders sur le terrain, soit dans le gouvernement, soit dans la société civile, voire du secteur privé.

Il affirme également que la coopération décentralisée se présente comme une modalité qui dynamise la coopération internationale. Elle potentialise les capacités locales des collectivités où les autorités, les institutions locales et les acteurs territoriaux encouragent le transfert d'expériences, le développement de bonnes pratiques, et les processus d'innovation. Cette dynamique est observée dans le rapport donateur-bénéficiaire, qui contribue au développement local et, qui en termes de valeur ajoutée, se traduit par le développement national.

Pour terminer, M. Alejandro Gamboa souligne que la coopération décentralisée permet à l'APC de :

- Autonomiser et renforcer les territoires, installer des capacités et de créer de nouvelles sources de coopération ;
- Appuyer les initiatives de coopération décentralisée dans la même ligne de l'APC Colombie concernant la dynamisation de la coopération internationale appliquée aux territoires, et équilibrer la diversification des investissements ;
- Promouvoir des initiatives pour que les agents publics puissent s'approprier, définir, promouvoir et gérer des initiatives autour du développement ;
- Associer de nouveaux acteurs de la société civile et du secteur privé en tant que représentants de la société dans les différentes initiatives de développement par la création d'alliances tripartites entre ceux-ci et le secteur public.

**Jean-Louis Testud, Secrétaire général de Cités Unies France et Maire adjoint de Suresnes**

Dans son intervention, M. Jean-Louis Testud souligne que cette rencontre marquera le début de la coopération décentralisée entre les collectivités des deux pays. Il rappelle que Cités Unies de France est née de la volonté des politiciens français de faire la paix en Europe, tout particulièrement sous l'initiative du général de Gaulle, et avec pour but la réconciliation franco-allemande à partir du nouveau concept de jumelage entre villes.

Ensuite, il présente CUF, organisation qui regroupe 300 collectivités territoriales françaises : régions, départements, villes et structures intercommunales, engagés dans l'action internationale et la coopération décentralisée. L'organisation compte 30 groupes-pays, qui sont des espaces de dialogue et concertation entre les collectivités menant des actions dans un même pays. Actuellement, il n'y a pas de groupe-pays Colombie, parce que les partenariats sont encore rares. En 2017, l'Année croisée en France permettra de rapprocher les autorités locales des deux pays. Par exemple, il serait possible d'inviter une délégation d'élus colombiens au Congrès de Maires de France en 2017, afin de présenter les aspects culturels et économiques de leurs villes.

M. Testud conclue que cette rencontre pourra favoriser les échanges, puisque c'est par la coopération décentralisée, c'est-à-dire au niveau de la démocratie locale des villes, qu'il est possible de respecter les accords des États au niveau multilatéral, tels que le COP 21 et 22, ainsi que les protocoles de Kyoto, ce qui demande des fonds considérables et du capital humain et matériel.

**L'irréversible internationalisation des gouvernements locaux : Les enseignements du projet (AL-Las)**

Madame Paola Andrea Arjona Caycedo, coordinatrice technique de l'Alliance euro-latino-américaine de coopération entre villes (AL-Las), a présenté les conclusions de 39 mois de travail collectif à l'aide d'une présentation en format vidéo intitulée « L'irréversible internationalisation des collectivités territoriales ». Réalisée par sept partenaires d'Amérique Latine et deux d'Europe, et avec le soutien de l'Université du Rosario, ce travail présente les défis de la coopération et l'apprentissage commun entre les villes autour de sujets tels que la durabilité, l'exclusion sociale, le changement climatique, l'insécurité, et l'attractivité territoriale. La prémisse est que les villes sont des centres d'innovation pour la gouvernance mondiale et que toute collectivité territoriale a quelque chose à apprendre ou à enseigner au monde.

L'expérience est présentée autour des suivants messages :

- L'action internationale des collectivités territoriales : aucun pas en arrière.
- L'action internationale n'est pas une fin en soi, mais un moyen pour renforcer un territoire et sa population.
- Le cadre juridique et institutionnel de l'action internationale des collectivités territoriales devrait être revu.
- Dans l'internationalisation territoriale, il est souhaitable de se coordonner entre différents niveaux de gouvernement.
- De la réactivité et l'improvisation vers une politique publique stratégique d'internationalisation.
- Les relations internationales d'un territoire doivent se construire avec ses habitants.
- L'action internationale est bien plus que la coopération et l'aide au développement.
- Plus que se concurrencer, les collectivités territoriales doivent coopérer de manière horizontale, solidaire et avec des bénéfices mutuels.
- L'incidence politique des collectivités territoriales se renforce avec le travail en réseau.
- L'action internationale pour rendre les territoires plus attractifs, plus solidaires et plus durables.

- L'action internationale devra servir à construire le modèle de territoire dont nous rêvons.
- L'internationalisation stratégique des villes d'Amérique Latine : une tâche à accomplir.

Finalement, la coordinatrice clos son intervention en affirmant que l'action internationale devra servir à la construction du modèle de territoire envisagé et devenir un espace pour faire entendre la voix des collectivités territoriales.

**Table ronde : Expériences et perspectives de coopération entre les collectivités territoriales françaises et colombiennes**

Madame Marie-Laure Martial, chargée de mission pour le Climat, Agriculture et Développement durable et pour l'Europe et les coopérations transfrontalières à la DAECT/MAEDI, a dirigé ce moment du séminaire afin de souligner les positionnements de l'Etat français et colombien, ainsi bien que les expériences pratiques des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de la coopération décentralisée. Lors d'une table ronde subdivisée en trois moments, on a abordé les points essentiels qui permettront la dynamisation de ce type de coopération.

Pour commencer, on rappelle que, pour la DAECT, la coopération décentralisée est ancrée dans une réelle volonté politique, comme le montre l'accord présidentiel qui cherche à être dynamique et emblématique pour l'Amérique latine. Deuxièmement, Mme Martial affirme que ce débat s'inscrit dans trois axes thématiques : la priorité à la jeunesse ; la mobilisation d'acteurs ; et la communication, de manière à favoriser l'intérêt des collectivités territoriales françaises à travailler avec leurs homologues colombiennes.

Enfin, la modératrice présente quelques dispositifs, axes d'action et possibilités de financement qui existent en

France en appui à la coopération décentralisée, comme par exemple :

- Platforma: réseau européen des autorités locales et régionales, qui coordonne les gouvernements locaux auprès des institutions européennes, surtout en ce qui concerne la mise en place des politiques de développement de la Commission Européenne.
- L'Atlas de la Coopération Décentralisée : présente la cartographie des actions internationales des collectivités françaises.
- Base de données des projets de coopération décentralisée : présente les projets concrets de gouvernements locaux de pays étrangers pouvant intéresser les collectivités françaises.
- Les appels à projets en appui à la coopération décentralisée : chaque année, la DAECT lance des appels à projets bilatéraux et thématiques.
- Lettre d'information mensuelle de la Commission nationale de la coopération décentralisée.
- Construction du livre blanc « Diplomatie et Territoire » bientôt disponible.

Pour des informations supplémentaires à propos de ces dispositifs du MAEDI, accéder la page <[www.diplomatie.gouv.fr/cncd](http://www.diplomatie.gouv.fr/cncd)>.

- Forum de l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, organisé par Cités Unies France, qui compte la participation de représentants d'environ 200 collectivités françaises et étrangères de tout le monde. Dans ce Forum, il serait possible d'avoir un stand de promotion de la coopération franco-colombienne.
- Possibilités d'accès au financement de l'AFD, de l'Union Européenne ou des dispositifs tels que « 1% déchets », « 1% eau », etc. ❖



***Comment la coopération décentralisée peut-elle compléter la coopération bilatérale afin de dynamiser les projets ? Quelle est la valeur ajoutée de la coopération décentralisée pour l’Ambassade de France ?***

La coopération décentralisée est un élan positif supplémentaire à la coopération bilatérale. Sa réussite dépend des échanges bénéfiques et mutuels. Elle valorise la culture, la recherche, l’innovation et le échange d’idées. C’est une occasion en or pour que les collectivités territoriales françaises engagées avec des collectivités colombiennes puissent valoriser l’échange dans le cadre de l’Année croisée France-Colombie.

**Première table ronde: La coopération bilatérale France-Colombie**

Pour le conseiller de coopération et action culturelle de l’Ambassade de France, M. Claude Chassaing, la coopération décentralisée est un élan positif et complémentaire à la coopération bilatérale. Il explique que les collectivités territoriales ont une vraie volonté de mettre en

place des actions à l’international. Il est nécessaire de profiter de cet élan avec les collectivités territoriales qui souhaitent participer à la coopération internationale afin de réaliser des échanges, ce qui est positif pour l’Ambassade de France.

Dans le cas de l’Amérique Latine, la coopération décentralisée a son origine dans la migration française, comme dans les cas du Mexique, de l’Argentine et de l’Uruguay. En ce qui concerne la Colombie, les collectivités françaises pourraient élargir les relations avec leurs homologues grâce aux liens établis dans les domaines de la coopération universitaire et de la culture.

Dans le premier cas, il évoque le fait que la Colombie a le deuxième contingent d’étudiants latino-américains en France. À Montpellier, par exemple, le programme “Ser Pilo Paga Mundo” est un volet de haute importance, c’est pourquoi il serait envisageable que la région d’Occitanie s’engage avec l’État colombien en faveur de jeunes talents de la recherche. Dans ce sens, l’appui des collectivités territoriales en matière de coopération universitaire serait bénéfique, comme par exemple le Colloque sur la Coopération Universitaire en Lyon en 2017.

Dans le deuxième cas, on souligne que beaucoup d’artistes colombiens sont formés en France en tant que responsables dans le domaine culturel. Le Centre d’arts plastiques contemporains de Bordeaux, par exemple, est actuellement dirigé par une colombienne. Il semblerait ainsi normal que des collectivités comme Nantes, Bordeaux et Lille s’inscrivent dans la coopération décentralisée autour de la culture. Un autre exemple est celui de la directrice de développement et politique d’aménagement territorial de

Bordeaux, qui est allée en Colombie avec un projet de coopération décentralisée autour de l'urbanisme. Dans le domaine scientifique, il existe aussi des pistes de coopération avec la ville de Grenoble et de sa région.

Enfin, dans le cadre de l'Année croisée France-Colombie, des villes comme Paris, Nantes, Grenoble, Toulouse et Bordeaux seront présentes. En effet, leurs maires ont accepté de réaliser des manifestations autour de la culture et de l'échange d'idées. De cette manière, la coopération décentralisée est une réussite à condition qu'il existe des échanges et de la réciprocité bénéfiques aux deux parties. Par conséquent, la coopération décentralisée n'est pas un plus, puisqu'elle s'inscrit dans une coopération déjà existante. ❖

### ***Dans quelle mesure et par quels moyens les gouvernements nationaux français et colombien peuvent-ils appuyer la coopération décentralisée entre les différents gouvernements locaux et comment engager les acteurs publics et privés du territoire?***

La coopération décentralisée a besoin d'un marketing territorial afin de diffuser de bonnes pratiques, créer des plateformes de coordination d'échange et documenter les expériences avec d'autres organismes du pays, en relation étroite avec l'Agence (APC).

Monsieur Santiago Molina, coordinateur de l'action bilatérale et multilatérale de l'Agence Présidentielle de Coopération Internationale de Colombie (APC) a débuté son intervention en présentant l'objectif de l'institution. L'Agence gère et définit les orientations et assure la coordination de la coopération internationale officielle, privée, technique et financière non remboursable que le pays reçoit afin de maximiser les bénéfices. En 2015, l'Agence a élaboré une feuille de route autour de deux objectifs principaux : dynamiser la coopération et partager des connaissances à haute valeur ajoutée. Il souligne aussi l'importance de la coopération sud-sud et tripartite. Notamment, l'APC dispose d'un fonds qui permet de réaliser plus de 250 échanges chaque année. Il affirme que l'Agence intervient de façon subsidiaire et dans le respect des dynamiques propres à coopération décentralisée. Néanmoins, elle appuie les

collectivités territoriales dans la définition de leurs intérêts. Pour ce faire, elle promeut des espaces de dialogue, de conseil et d'accompagnement aux collectivités.

Un exemple concret, c'est la convention de coopération décentralisée signée en 2015. Son but est de renforcer la coopération décentralisée franco-colombienne à travers d'un appel à projets financé par les deux pays et par des collectivités territoriales. Malgré les difficultés rencontrées dans la mise en place de cet outil, on a réussi à identifier les territoires, aussi bien en Colombie qu'en France, intéressés par ce type de coopération sur des sujets ponctuels. Dans ce sens, il convient de souligner les travaux accomplis par la Fédération Colombienne des Municipalités (FCM) et par le Service de Coopération et action culturelle de l'Ambassade de France.

Un autre outil de l'Agence est le programme "Territorio Avanza", qui se déroule à partir des initiatives des territoires et visant leur développement. Les services fournis par ce programme visent à articuler les acteurs de la coopération internationale, gérer et appuyer les échanges de connaissances, renforcer les territoires sur la coopération décentralisée, et soutenir des leaders du changement, en favorisant l'accès à des opportunités de formation.

Pour terminer, M. Molina affirme qu'un nouveau défi consiste à documenter et mettre en œuvre des échanges pour promouvoir ce que les autorités locales peuvent accomplir ensemble en Colombie et en France. Capitalisant sur des résultats tangibles, il sera possible de dynamiser la coopération décentralisée au sein du Congrès de Maires de France en 2017. ❖

### ***Deuxième table ronde : La mise en œuvre de la coopération décentralisée et des expériences***

#### ***La coopération entre la ville de Paris et de Medellin***

### ***Comment tisser des liens durables allant au-delà des mandats ?***

La coopération décentralisée exige une vision commune et globale des défis à travailler ; il faut profiter d'une volonté politique forte et de l'agenda mondial ; il est possible de collaborer avec tout autre niveau territorial ayant des intérêts communs et communiquer sur tout projet.

Madame Maria Luisa Zapata, sous-directrice de gestion de la connaissance de l'Agence de coopération et d'investissement de Medellin et l'aire métropolitaine (ACI), a participé au panel afin de retracer l'histoire de réussite de la coopération décentralisée entre Paris et de Medellin.

Elle affirme que cette expérience s'inscrit dans le cadre d'une coopération technique associée à un prêt de l'AFD pour lequel il a fallu réaliser un travail de planification entre les deux équipes afin de définir les activités associées. Par suite de ce travail, trois axes ont été créés : projets stratégiques avec BIO 2030 ; systématisation de projets urbains intégraux ; et communication. Ce dernier a permis de visualiser le travail de la ville de Medellin en France, ce qui a ouvert un espace pour concevoir cette ville d'une façon différente.

Il convient de noter que, même si la ville de Paris ne pouvait signer de conventions qu'avec des capitales, un accord a été possible grâce aux problématiques et intérêts communs. En effet, les deux villes ont su dépasser des obstacles, ce qui a permis un travail en équipe autour de problématiques communes telles que le changement climatique, la mobilité, entre autres. ❖

### **Quels sont les avantages pour la ville de Paris et quelles ont été les difficultés de la mise en œuvre?**

Un élément qui intéresse à la ville de Paris, c'est l'apprentissage autour de la gestion de rénovation urbaine à Medellin par des mécanismes innovants de rénovation du territoire.

L'avantage global est la capacité à avoir un canal permanent de communication. Le dialogue s'est déroulé dans trois moments d'échanges, dans lesquels des expertes et des autorités locales ont travaillé autour de la construction de modèles de circulation piétonne. Dans un premier moment, on cherche à dessiner le réseau ; le deuxième, à construire 100 km de pistes cyclables ; et le troisième porte sur la création d'un observatoire pour favoriser la prise de décision.

Finalement, un élément qui intéresse la ville de Paris, c'est l'apprentissage autour de la gestion de la rénovation urbaine de Medellin par ses mécanismes innovateurs, ainsi que la manière dont la gestion de la transformation de l'espace public a réussi à traiter les problèmes d'insécurité dans la ville. Cette façon de travailler permet un apprentissage mutuel avec un axe transversal de l'innovation, avec l'application des systèmes innovants de participation pour la

co-création de solutions urbaines de la Mairie de Medellin et la Route N à travers de la plateforme Cities for Life. ❖

**Le projet de coopération tripartite entre le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron (France), Salamanca (Chili) et Chiquiza (Colombie)**

### **Quel est le regard face à cette coopération? Comment a-t-on réussi à travailler de manière équilibrée autour des intérêts communs avec un syndicat mixte du sud-est de la France?**

La coopération décentralisée se systématisse et se réplique ; et il ne faut pas craindre l'interculturalité ni la barrière linguistique.

Madame Elsa Ruth Hernandez Pineda, conseillère juridique de l'unité de services de la ville de Chiquiza, partage son témoignage sur la coopération décentralisée multi-acteurs avec le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron et la ville de Chiquiza, en vue d'effectuer la construction d'une station d'épuration des eaux usagées pour la conservation de la ressource hydrique.

En 2008, lors de la rencontre sur la gestion des ressources hydriques à Bogota, avec la participation d'autorités françaises et de l'autorité environnementale du Département de Boyaca (CORPOBOYACA), est née l'idée de mettre en œuvre une coopération décentralisée entre les collectivités territoriales françaises et les villes colombiennes. Grâce au rapprochement de quelques fonctionnaires de la ville, et avec la conviction que la coopération décentralisée était envisageable, il a été possible de réaliser une visite de maires colombiens en France.

Même si un accord semblait éloigné, une station d'épuration des eaux a finalement été construite grâce à une vision globale de la situation, la volonté politique du maire et l'envie de faire face à la barrière de la communication en langue étrangère. Ensuite, dans le cadre de cette coopération, la ville a établi un partenariat tripartite avec la municipalité de Salamanca au Chili - qui apporte sur la gestion des ressources hydriques pour tous les usages, lorsque la France et la ville de Chiquiza ont une expérience précédente de partage non seulement de ressources financières, mais aussi de la connaissance technique, du *know-how* et des expériences. ❖

**Le rôle de l'université dans la coopération décentralisée pour la construction du territoire.**

## **Dans quelle mesure l'Université du Rosario a apporté des contributions et de la valeur ajoutée au projet technique de Chiquiza?**

Les universités occupent une place très importante, elles apportent de l'expertise et de l'innovation et son une garantie de durabilité.

Dans son intervention, Madame Jeannette Vélez, représentante de l'Universidad del Rosario, a souligné que l'université est aussi un acteur du territoire puisqu'elle apporte au développement, tout en créant de la connaissance par le biais de la coopération. Elle explique qu'en 2000, un travail de formation d'associations de villes a été mis en place, et à partir de 2006, dans le contexte de la Réforme de la loi de l'eau, on a organisé des séminaires afin de faire des apports à cette Réforme, avec la participation de l'Ambassade de France, du Ministère de l'Environnement et d'autres universités du pays. Dans ce contexte, quatre syndicats mixtes français ont été invités aux ateliers pour présenter des exemples et la manière dont la France abordait le sujet.

Elle indique qu'en 2009, l'Ambassadeur français Jean-Michel Marlaud a souligné la nécessité d'obtenir des résultats concrets en matière de coopération décentralisée. De son côté, l'Université du Rosario, allant de pair avec la Vallée de l'Orb et le Sanctuaire de Chiquiza, avait réalisé une démarche de coopération autour de la récupération des bassins versants et la transformation productive. Les deux parties s'intéressaient à l'échange d'expériences afin d'éviter la pollution de l'eau, à la fois à la Vallée de l'Orb, région qui produit des vins avec de l'engrais, et à Chiquiza, région peuplée par des paysans producteurs de pommes de terres avec des engrais polluants. C'est ainsi que les échanges ont eu lieu, avec une action parallèle de travail collectif et de prise de décision.

Grâce à cette expérience, on a réussi à travailler autour du transfert technologique, la recherche et l'établissement de contacts afin de travailler avec des universités de Montpellier. D'une part, on a créé une semence de pomme de terre, qui n'a pas besoin d'engrais et qui a été diffusée sur tout le territoire, et l'on a construit une station d'épuration qui bénéficie actuellement plusieurs villes. En outre, on a créé une

plateforme multilatérale avec des acteurs divers afin de réfléchir à la création d'une taxe d'utilisation de services environnementaux, ce qui était de l'intérêt du Ministère de l'Environnement. L'Université du Rosario a signé le partenariat et a géré les ressources économiques des deux premières étapes du projet, apportant sa connaissance spécifique autour de la gestion de projets.

Ceci symbolise que l'université est plus qu'un acteur du territoire, c'est aussi la garantie de durabilité des projets, contribuant à systématiser des expériences, à dynamiser des processus et à appuyer le changement de paradigmes en favorisant le travail en réseau. ❖

**Troisième table ronde: Les dispositifs de financement pour la coopération décentralisée de l'Agence Française de Développement AFD**

## **Quels sont les principaux champs d'action de l'AFD et dans lesquels les collectivités territoriales peuvent-elles s'inscrire ?**

Crédit direct aux principales villes de Colombie, sans besoin d'une garantie de l'Etat, avec un accompagnement pour la capitalisation sur des interventions urbaines, la mobilité durable, des services publics... Pour les collectivités territoriales de taille moyenne ou petite, il existe des actions autour du post-conflit et de la gouvernance au milieu rural.

Madame Natalia Cardenas, chargée de mission de l'AFD à Paris, débute sa présentation par une description de l'Agence et sa présence en Colombie depuis 2009. La banque de développement du gouvernement français a pour objectif de promouvoir le développement vert et solidaire du pays. Elle réalise des prêts directement à l'Etat ou bien aux collectivités territoriales avec ou sans garantie de l'Etat, accompagnés d'une coopération technique. Jusqu'à présent, les engagements budgétaires s'élèvent à 1 850 millions d'euros.

L'activité de l'AFD en Colombie s'inscrit dans deux axes principaux : le premier porte sur l'appui à des politiques publiques respectueuses de l'environnement et socialement inclusives ; et le deuxième sur le financement de l'aménagement durable de la ville et des territoires. Dans le premier axe, mis en place avec le gouvernement national, l'AFD a réalisé des opérations de crédit afin de contribuer aux politiques de décentralisation, de ressources hydriques, de

protection sociale et de lutte contre le réchauffement climatique. Dans le deuxième axe, l'AFD a travaillé avec des collectivités territoriales, comme par exemple dans le volet transport du Projet Urbain intégral de Medellin, en finançant le projet de tramway d'Ayacucho et les deux lignes de métro câble. Par ailleurs, il existe d'autres champs d'action : appui à FINDETER (Financiera de Desarrollo Territorial), pour qu'elle accroît sa structure financière, permettant de financer davantage les collectivités territoriales ; octroi d'un prêt à Empresas Públicas de Medellin (EPM), pour un programme d'investissements dans l'infrastructure de ressources énergétiques durables.

En outre, Mme. Cárdenas ajoute que l'AFD a deux modalités d'action. La première, c'est l'activité non-souveraine, c'est-à-dire des crédits sans contrepartie de l'Etat, octroyés aux principales villes du pays, et qui sont accompagnés d'une coopération technique. C'est le cas des projets d'intervention urbaine, de mobilité durable, de délégation du système public ou d'assainissement, sur lesquels on cherche à capturer la valeur. Un très bon exemple, c'est la coopération autour du couloir vert d'Ayacucho de la Mairie de Medellin.

Enfin, Mme. Cardenas fait référence au deuxième champ d'action autour de l'appui à l'agenda du post-conflit dans le contexte de la construction de la paix. Cet accompagnement s'articule autour de la gouvernance des zones rurales et des interventions des collectivités territoriales de taille moyenne et petite. Actuellement, une coopération technique est en cours de structuration et celle-ci accompagne un deuxième crédit pour des politiques de changement climatique. Cette coopération porte sur la définition des projets d'aménagement du territoire du Département de Meta et de Vichada, afin de prendre en considération le changement climatique. ❖

## Quels sont les outils de financement de l'AFD ?

La Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL) : à la fin de 2015, cet outil avait financé six projets sur deux années, et en 2016, un appel à projets de 3 millions d'euros a été lancé.

Diane Le Roux, chargée de l'action extérieure des collectivités territoriales de l'AFD expose le lien existant entre les collectivités territoriales depuis la Seconde Guerre mondiale, tout particulièrement avec les collectivités d'outre-mer. Ces liens se sont fondés sur le dynamisme de la

coopération décentralisée et ils sont porteurs des valeurs de solidarité internationale et d'aide au développement.

Elle souligne qu'une première phase de coopération que l'AFD réalise est la coordination avec des gouvernements étrangers pour mettre en œuvre des projets conjoints dans plusieurs pays, afin d'associer des expériences en gestion de politiques publiques locales. Au-delà d'une dizaine de projets soutenus auprès des gouvernements locaux étrangers, dans lesquels l'Agence finance des actions d'infrastructure, il existe aussi 40 opérations parallèles. Un exemple est celui de la coopération entre l'Etat du Minas Gerais, au Brésil, et Hauts-de-France. Grâce aux similitudes autour de la thématique des mines de charbon dans ces deux territoires, on a réussi à réfléchir ensemble à la question de la transition énergétique. Dans ce cas particulier, l'AFD a financé une aide budgétaire au versant brésilien, lorsque la région française a réussi à apporter son tissu économique et d'autres acteurs en vue de travailler autour de la mobilité, le changement climatique et l'aménagement territorial.

En outre, en 2014, l'AFD a créé la FICOL, destinée au financement des initiatives des collectivités territoriales françaises. Cet outil a déjà financé six projets pour un montant de 3 millions d'euros dans des pays à revenus faibles et moyens. L'AFD octroi des prêts à des collectivités territoriales, même si leur projet n'est pas mené par l'AFD. Il s'agit d'un instrument important pour accompagner les collectivités territoriales à l'étranger, comme dans le cas du Cameroun, où un projet de la ville de Nantes a été financé pour la construction d'une centrale hydroélectrique dans une ville secondaire.

Pour clôturer la table ronde, Mme Marie-Laure Martial a recueilli les éléments de réflexion pour une coopération décentralisée réussie. D'un côté, elle attire l'attention sur le climat d'optimisme de la part de l'Ambassade de France face à l'Année croisée France-Colombie, comme exprimé lors des interventions. D'autre côté, elle rappelle l'existence d'accès au financement soit par intermédiaire de l'AFD, soit par le Ministère français des Affaires étrangères, sous plusieurs voies de financement possibles. Enfin, elle attire l'attention sur l'importance des sujets concernant l'appui au post-conflit, ainsi que la notion de responsabilité, pour qu'en 2017 la coopération décentralisée ne continue pas à être simplement une politique publique supplémentaire, mais une vraie responsabilité des collectivités territoriales en service d'une cause commune. ❖

### Conclusion du séminaire

Pour conclure, Mme Sandra Liliana Olaya Barbosa affirme que ce séminaire a porté sur deux aspects clés. D'une part, il convient souligner que « sur la base des expériences pratiques de coopération décentralisée menées pendant plusieurs mois de travail acharné, des projets concrets ont été lancés. Il est important de remarquer que la base de toute relation est la confiance construite par les acteurs à long terme ». D'autre part, il faut noter que « le rôle des universités est fondamental. Il est donc important d'impliquer le milieu universitaire dans le développement, pour apporter un appui

aux processus en tant que troisième angle de la discussion. En effet, l'université contribue aux processus d'internationalisation du territoire, ayant la capacité institutionnelle de générer des processus durables et la mission de créer et transmettre de la connaissance, tout en s'appuyant sur le travail des acteurs. Les universités sont présentes sur tout le territoire national, ce qui est un élément fondamental pour le développement de processus autour de la coopération. » ❖

#### Rapport et Traduction

Nadid HERNÁNDEZ, nadidh@gmail.com  
Camilo MÉNDEZ, mendezc.camilo@gmail.com

#### Photographie et Design Editorial

Luis A. CARDOZO-A., luis.cardozo@urosario.edu.co

2016